

Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr

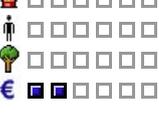
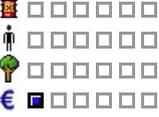
La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

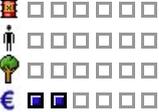
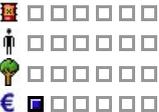
BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr

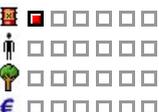
Liste de(s) critère(s) de la recherche

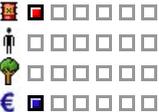
- Date et Lieu : Du 01/01/2011 au 01/01/2016 FRANCE
- Activités : A01.47 - Élevage de volailles

-  **N°47545 - 31/12/2015 - FRANCE - 22 - PLUMIEUX**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 4 h, des feux se déclarent dans 2 bâtiments d'élevage d'un poulailler industriel. Ces bâtiments, distants de 500 m, abritent au total 166 000 poules pondeuses. Des employés, logeant sur place, alertent les secours. Les pompiers maîtrisent l'incendie au petit matin. Ils prennent en charge l'exploitant, victime d'un malaise. Les deux tiers des animaux périssent dans l'incendie, les autres, intoxiqués par les fumées, sont euthanasiés. Une reprise de feu est maîtrisée vers 18 h.
 La moitié du premier bâtiment, de 13 000 m², est détruite. Quant au second de 1 200 m², 500 m² sont détruits. 3 des 5 poulaillers du site, ainsi que l'atelier de conditionnement, ont totalement brûlé. 4 employés sont en chômage technique.
 La piste criminelle est privilégiée : départs de feu simultanés sur des sites distants. De plus, des palettes et cartons d'emballage d'ufs, pouvant servir d'allume-feu, sont découverts regroupés à plusieurs endroits du site.
-  **N°47417 - 24/11/2015 - FRANCE - 32 - SAINT-MONT**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 18 h, dans une exploitation agricole d'élevage de canards, un hangar de 400 m² brûle entièrement. Les 2400 canetons présents meurent.
-  **N°47580 - 02/09/2015 - FRANCE - 53 - CHANGE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 17 h, un feu, suivi d'une explosion, détruit un bâtiment agricole vide de 1 500 m². Un panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Les pompiers maîtrisent le sinistre et évitent que l'incendie, qui a dévasté le poulailler, ne se propage aux 2 silos d'aliments pour volailles proches.
 Le poulailler avait été remis en chauffe dans l'après-midi pour accueillir des poussins le surlendemain matin. Selon l'exploitant, la présence de fumigènes de désinfection serait à l'origine du sinistre. Il prévoit de reconstruire le bâtiment à l'identique.
-  **N°46771 - 25/06/2015 - FRANCE - 55 - SOMMEDIÈUE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 17h50 dans un bâtiment d'élevage de volailles de 1 500 m², vide. Un important panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Les secours protègent une cuve de propane. L'électricité est coupée privant de ventilation les 220 000 poulets présents dans les bâtiments voisins. Le service de l'électricité intervient pour isoler le bâtiment en feu et réalimenter les autres. Les pompiers éteignent l'incendie dans la soirée. Le bâtiment est détruit.
-  **N°46667 - 22/05/2015 - FRANCE - 22 - LANRODEC**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare dans la fumière pleine d'un élevage de volaille. L'exploitant arrose les 200 t de fumier présentes pour limiter le sinistre. Le fumier n'a pas été évacué depuis près d'un an. Une société spécialisée en évacue 60 t les jours suivants. Le reste du fumier calciné n'est plus conforme pour reprise. Il est épandu par l'exploitant.
 L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de mettre en place une gestion du stock de fumier composté afin d'en assurer une évacuation régulière.
-  **N°46239 - 06/02/2015 - FRANCE - 67 - FESSENHEIM-LE-BAS**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 19 h, un feu se déclare dans un poulailler de 440 m². Un voisin aperçoit de la fumée et donne l'alerte. Les pompiers protègent une citerne de gaz avec une lance. Ils éteignent l'incendie vers 21 h. Le bâtiment est détruit. Les 4 400 poussins de 3 jours sont tués. L'emballage d'un radiateur à gaz est à l'origine du sinistre. Pour la reconstruction du bâtiment, l'exploitant opte pour un chauffage par canon à air chaud. Il remplace également les autres radiateurs à gaz de son exploitation par cette technologie.
-  **N°46174 - 20/01/2015 - FRANCE - 44 - DERVAL**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 23 h dans un poulailler de 1 200 m² abritant 27 500 poulets. Le bâtiment est détruit. Le sinistre est dû à une surtension électrique dans l'armoire alimentant les ventilateurs. Le jour de l'accident, le bâtiment était alimenté par un groupe électrogène. Des variations de la puissance produite par cet équipement seraient à l'origine de la surtension. L'exploitant met en place un boîtier d'alarme et des extincteurs en dehors du bâtiment. Il envisage l'installation d'un onduleur.
-  **N°46183 - 18/01/2015 - FRANCE - 79 - LA BOISSIÈRE-EN-GATINE**
A01.47 - Élevage de volailles
 A 17h22, l'alarme défaut électrique se déclenche dans un bâtiment de reproduction de pintades dans un élevage agricole. Ce bâtiment de 400 m² est en vide. La personne de permanence constate un départ de feu et alerte les secours. Les pompiers arrivent à 18 h. Ils éteignent l'incendie. Le bâtiment et ses équipements sont hors d'usage. Un dysfonctionnement électrique serait à l'origine du sinistre.

-  **N°46228 - 13/01/2015 - FRANCE - 22 - SAINT-CONNAN**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare en fin de matinée dans la fumière d'un élevage de volailles. Sur les 155 t de fumier stockées, 55 t ont brûlé. L'incendie est dû à une montée en température suite à un stockage excessif de fumier. Environ 75 t étaient sur le site depuis 2013 alors que la durée d'entreposage autorisée est de 1 an. La fumière est partiellement brûlée sur un pignon. La charpente et les tôles sont intactes.
-  **N°47579 - 07/12/2014 - FRANCE - 53 - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 5 h, un feu se déclare dans un poulailler d'une exploitation agricole. Le bâtiment, vide et non alimenté en électricité au moment des faits, est détruit. Les exploitants étaient absents. Le feu ayant pris au milieu du poulailler, sans cause apparente, les gendarmes privilégient la piste criminelle.
-  **N°46009 - 30/11/2014 - FRANCE - 66 - PONTEILLA**
A01.47 - Élevage de volailles
 A la suite de fortes précipitations, un élevage avicole est inondé. L'eau monte de 2,50 m dans les prés et de 60 cm dans le bâtiment abritant dindes, poulets et chapons. Destinées à la consommation, 3 000 bêtes sont tuées ou euthanasiées. Pompiers et voisins aident l'exploitant à nettoyer le site.
-  **N°45939 - 11/11/2014 - FRANCE - 56 - ROHAN**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 10 h au niveau d'un tas de fumier dans un élevage de volailles. Le fumier est étalé et du sable est épandu pour stopper la combustion.
-  **N°45773 - 20/09/2014 - FRANCE - 59 - SARS-ET-ROSIERES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Lors d'un violent orage, la foudre frappe, vers 20 h, un poulailler agricole abritant 30 000 poules pondeuses et 600 poules et coqs reproducteurs. Des automobilistes donnent l'alerte. Lorsque l'exploitant arrive, la toiture est déjà totalement embrasée. Les pompiers maîtrisent l'incendie à 21h30. L'élevage a péri et l'outil de travail est détruit, tout ayant fondu à l'intérieur.
 L'investissement pour ce poulailler de 1 275 m², mis en service en décembre 2011, s'élevait à 700 000 euros. L'exploitant estime le préjudice de la perte de volailles à 200 000 euros et envisage du chômage technique.
-  **N°45526 - 19/07/2014 - FRANCE - 44 - LA CHAPELLE-GLAIN**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment de 1 050 m² d'élevage intensif abritant 11 000 poulets de 10 jours. Les pompiers éteignent l'incendie 2 h plus tard. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués. Une société spécialisée évacue les gravats amiantés provenant de la toiture. Selon l'inspection des installations classées, la défaillance d'un chauffage radiant serait à l'origine du sinistre.
-  **N°47574 - 11/07/2014 - FRANCE - 49 - NEUVY-EN-MAUGES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 4 h, un feu se déclare dans un bâtiment de 1 200 m² abritant un élevage de canes pondeuses. Un voisin donne l'alerte. Les pompiers maîtrisent l'incendie mais le bâtiment est détruit. Les 4 400 canes périssent à l'intérieur. L'exploitant maintient partiellement son activité grâce à un second bâtiment d'élevage.
 Selon l'expertise de l'assureur, l'incendie aurait pour origine une défaillance électrique dans un boîtier de commande électronique. Celui-ci était situé au niveau du tableau électrique dans le local technique. Les dommages sont estimés à 344 k€.
-  **N°45427 - 28/06/2014 - FRANCE - 29 - TOURCH**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 19h30 dans un poulailler de 1 800 m² abritant des poules pondeuses. Un voisin donne l'alerte. Une ligne électrique de 20 000 V est endommagée et 50 foyers sont privés d'alimentation électrique jusqu'à 23 h. Les pompiers éteignent l'incendie vers 1h50. Le bâtiment est détruit. Un bâtiment adjacent abritant un stock de 50 t de fientes sèches est endommagé et les 56 000 volailles, présentes dans le bâtiment, sont tuées. La gendarmerie effectue une enquête et privilégie la piste accidentelle.
-  **N°46126 - 17/06/2014 - FRANCE - 49 - TIERCE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment agricole de 600 m² abritant 9 600 pintadeaux. Le propriétaire découvre l'incendie après avoir constaté une coupure d'électricité. Les secours éteignent le feu. Le bâtiment est détruit. Tous les animaux sont tués. Le bâtiment datait de 1988. Les installations électriques ne bénéficiaient d'aucun contrat de maintenance et aucune vérification n'était effectuée. Une expertise est réalisée. Elle conclut qu'un court-circuit au niveau de l'alimentation électrique serait à l'origine du sinistre.

-  **N°46130 - 23/04/2014 - FRANCE - 49 - LE PIN-EN-MAUGES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 18h15 dans un poulailler de 880 m² abritant 33 000 poulettes. L'exploitant alerte les secours. Ces derniers protègent des citernes de gaz et éteignent l'incendie. Le bâtiment est détruit. Tous les animaux sont tués. Le préjudice global est estimé à 650 000 euros. Des signes précurseurs de dysfonctionnement électrique avaient cependant été relevés peu avant le sinistre. En effet, à 16h22 une alarme signale un défaut de fonctionnement de l'exploitation. L'épouse de l'exploitant constate à 17h16 qu'un fusible de 32A a fondu et le remplace. A 17h35, l'exploitant réarme les protections moteurs des turbines de ventilation qui avaient disjoncté. Il rentre chez lui et aperçoit la fumée à 18h15. Le bâtiment a été mis en service en juillet 2013, mais sans réception de la conformité des installations électriques. Celles-ci n'avaient pas fait l'objet de contrôle depuis. Une expertise permet d'identifier l'origine de l'incendie. Un point résistant dans l'armoire de distribution électrique du bâtiment a dissipé de l'énergie thermique par effet Joule. Cette armoire était fixée directement sur la paroi du bâtiment, constituée de panneaux sandwich. Or, la document technique de ces panneaux précise que les armoires électriques de puissance ne doivent pas être installées à moins de 20 cm du parement des panneaux. En chauffant, la résistance a dégagé suffisamment d'énergie pour que le garnissage du panneau atteigne son point d'auto-inflammation. L'incendie s'est alors très rapidement propagé en raison de la facilité d'inflammation des panneaux. Cet accident fait donc apparaître plusieurs défaillances organisationnelles : identification des risques insuffisantes : l'exploitant n'a pas suffisamment tenu compte des signaux des systèmes de protection électriques (fusibles, disjoncteur) qui avaient joué leur rôle. insuffisance des contrôles : pas d'évaluation de la conformité électrique à la mise en service. choix des équipement inadaptés : les panneaux sandwich ne peuvent servir de support à une armoire électrique.
-  **N°44975 - 17/02/2014 - FRANCE - 86 - BASSES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Peu avant 17 h, un incendie détruit un poulailler industriel de 800 m² abritant 5 900 poussins. Une trentaine de pompiers maîtrise le sinistre après 4 h d'intervention. Les dégâts causent une perte financière importante. La gendarmerie effectue une enquête pour établir les causes de ce sinistre. Selon les premiers éléments, l'explosion d'un réchaud utilisé pour les poussins serait la cause de l'incendie.
-  **N°44646 - 27/11/2013 - FRANCE - 79 - CHANTELOUP**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un dégagement de monoxyde de carbone dans un poulailler en cours de chauffe incommode 3 personnes. Les pompiers les prennent en charge.
-  **N°44647 - 27/11/2013 - FRANCE - 70 - GENEVREUILLE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare dans un poulailler industriel de 500 m². Le bâtiment à charpente métallique abrite du matériel agricole ainsi que des volailles. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 5 lances. Le bâtiment est détruit et 300 volailles périssent dans l'incendie. Une personne est en chômage technique.
-  **N°43907 - 12/06/2013 - FRANCE - 24 - MARQUAY**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 15 h dans un abattoir de 130 m² situé dans un bâtiment agricole de 400 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances. L'un d'eux est blessé pendant l'intervention lors de l'explosion d'une bouteille de gaz et un second, touché au dos, est pris en charge par l'équipe médicale. Le bâtiment est détruit et 3 employés sont en chômage technique. Le sous-préfet se rend sur les lieux qui sont déblayés par les secours.
-  **N°43810 - 14/05/2013 - FRANCE - 40 - BENQUET**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 22 h dans un bâtiment agricole de 400 m² abritant 4 000 canetons. Les pompiers protègent une cuve de GPL et éteignent l'incendie vers 23h15 à l'aide de 2 lances. Le bâtiment est détruit et les animaux périssent.
-  **N°43611 - 26/03/2013 - FRANCE - 59 - FLETRE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 19 h dans un poulailler de 400 m² accueillant 9 000 poussins. Le sinistre émet une importante fumée et les pompiers craignent qu'un embrasement généralisé éclair ne se produise. L'A25 étant proche, le service de la circulation est informé. Les pompiers éteignent le feu à 20 h avec 2 lances à eau. La totalité des poussins sont morts. La gendarmerie enquête.
-  **N°43303 - 21/01/2013 - FRANCE - 85 - REAUMUR**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 8h45 dans un poulailler de 1 500 m². Les énergies du bâtiment sont coupées. Les pompiers éteignent le feu vers 9h45 avec 2 lances à eau puis déblaient les gravats. L'intervention s'achève vers 13 h. Le bâtiment est détruit et 40 000 poussins sont tués.
-  **N°43195 - 03/01/2013 - FRANCE - 79 - MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 7 h dans un poulailler abritant 21 000 poussins arrivés 2 jours plus tôt. Les pompiers maîtrisent le sinistre à 11 h à l'aide de 2 lances à eau. Le feu ayant couvé et généré beaucoup de fumée, la totalité des poussins est asphyxiée mais le bâtiment reste exploitable. Le maire s'est rendu sur place.

-  **N°43161 - 12/12/2012 - FRANCE - 40 - MIMBASTE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 10 h sur le groupe électrogène de la conserverie d'un élevage de canards. Les pompiers éteignent l'incendie vers 11h30 avec 2 lances ; le groupe électrogène est détruit mais le réservoir de 2,5 m³ de fioul est intact. Les gendarmes, le maire et le service de distribution de l'électricité se sont rendus sur place.
-  **N°43073 - 23/11/2012 - FRANCE - 70 - FOUGEROLLES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare dans un poulailler de 1 500 m² paillé en attente de volailles. Les flammes se propagent à 2 engins agricoles. Les pompiers éteignent le sinistre avec 5 lances à eau ; 2 cuves de GPL, 2 silos à grain et 1 silo à copeaux sont protégés. Une personne est en chômage technique. Le maire, la gendarmerie et le service de l'électricité se sont rendus sur place.
-  **N°42796 - 24/09/2012 - FRANCE - 22 - HENANBIHEN**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 2 h dans un bâtiment agricole de 2 000 m² accueillant 1 400 porcs et 20 000 poulets. L'incendie est éteint à 5 h ; 1 000 m² de bâtiment ont brûlé et 960 porcs ont péri. Le déblai se poursuit jusqu'à 10h30. Au cours de l'intervention, 2 pompiers se sont légèrement blessés. Le service de l'électricité, le maire et la gendarmerie se sont rendus sur place.
-  **N°42701 - 03/09/2012 - FRANCE - 53 - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 20h15, un exploitant agricole alerté par un voisin signale un départ de feu dans un hangar abritant 600 t de fourrage. Les pompiers interrompent la circulation et protègent les 9 poulaillers de 1 500 m² et 26 000 volailles de l'établissement, ainsi que des citernes de gaz. Ils éteignent l'incendie avec 7 lances malgré des difficultés d'approvisionnement en eau et déblaient les lieux jusqu'au lendemain 19h20. Le bâtiment est détruit. Une enquête est effectuée. Les cendres, dont le volume est important, sont triées et tamisées pour récupérer les gravats et produits métalliques (clous...) avant d'être épanchés sur une parcelle agricole. Contrairement aux poulaillers (chauffés), le bâtiment de stockage de paille ne disposait pas d'un système de détection d'incendie.
-  **N°41862 - 06/03/2012 - FRANCE - 22 - SAINT-IGEAUX**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 1 h dans un poulailler de 1 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances mais 32 000 poussins d'un jour sont tués et le bâtiment est détruit. Le système de chauffage avait été remis en marche la veille pour l'arrivée des animaux. La gendarmerie effectue une enquête.
-  **N°41867 - 19/02/2012 - FRANCE - 35 - PRINCE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 23h40 dans un poulailler de 1 000 m². Les pompiers refroidissent une citerne de 3 m³ de GPL et éteignent l'incendie vers 2h40 avec 3 lances. Le bâtiment est détruit et les 12 000 poussins présents sont tués.
-  **N°41780 - 08/02/2012 - FRANCE - 53 - SAINT-THOMAS-DE-COURCERIEERS**
A01.47 - Élevage de volailles
 Une explosion détruit, vers 17h40, la chaufferie d'un poulailler ; 23 000 poussins décèdent de froid.
-  **N°41731 - 06/02/2012 - FRANCE - 79 - AMAILLOUX**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 12h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant des volailles, du matériel agricole et 3 cuves de fioul de 18 m³. Les flammes se propagent à un bâtiment attenant de stockage de cartons. La colonne de fumée du sinistre est visible à plusieurs kilomètres. La société de distribution électrique coupe l'alimentation de l'exploitation. Les pompiers éteignent l'incendie avec 5 lances à eau en protégeant les cuves de fioul, puis déblaient les lieux et effectuent des rondes pendant la nuit. Le bâtiment est détruit et 3 750 volailles sont tuées. Le sinistre détruit également du matériel agricole, 1 000 caisses en plastique et des véhicules. Le sous-préfet et le maire se sont rendus sur place. La thèse accidentelle est privilégiée.
-  **N°41689 - 20/01/2012 - FRANCE - 18 - LA PERCHE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 3h45 dans un bâtiment avicole de 1 600 m² inauguré la semaine précédente et chauffé depuis 2 jours pour accueillir des dindonneaux. Une épaisse fumée se dégage. Alerté par l'alarme sonore, l'agriculteur appelle les secours. Les pompiers protègent des silos de stockage de grain, des citernes de GPL et les habitations les plus proches. Leur intervention s'achève à 13h15. L'incendie a tué les 9 500 dindonneaux d'un jour dans le bâtiment et détruit du matériel agricole, 2 personnes sont en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête ; un appareil de chauffage pourrait être à l'origine du sinistre.
-  **N°41656 - 04/01/2012 - FRANCE - 85 - LES ESSARTS**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 18h30 dans un bâtiment agricole de 1 000 m² accueillant 18 000 poussins de 1 jour. Le service du gaz coupe l'alimentation de l'exploitation. Les pompiers refroidissent et vidangent 2 silos à grains et éteignent le sinistre à l'aide de 2 lances à eau. L'intervention s'achève à 23h45. La totalité des poussins est décédée.

-  **N°41710 - 27/12/2011 - FRANCE - 64 - IROULEGUY**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un éleveur de canards décède durant le nettoyage intérieur d'un silo à base conique de 5 m de haut et 3 m de diamètre sur son exploitation agricole. Le cultivateur aurait pénétré dans la capacité par la trappe inférieure afin de décroquer de la farine de maïs collée sur les parois en partie haute de la cellule. Durant cette intervention la chute de plaques de farine agglomérée l'a enseveli. Le corps de la victime a été découvert par son père et un voisin.
-  **N°41981 - 15/12/2011 - FRANCE - 62 - BEAUMETZ-LES-CAMBRAI**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un incendie accidentel dans un poulailler de 240 m² tue 20 000 poussins et poulets. Le bâtiment est détruit.
-  **N°41236 - 14/11/2011 - FRANCE - 79 - VERNOUX-EN-GATINE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 5h30 dans un bâtiment agricole vide de 1 300 m² à usage de poulailler. Les pompiers déploient 2 lances à eau pour protéger un bâtiment voisin et éteignent le feu de faible intensité. L'intervention s'achève à 8h15.
-  **N°41975 - 06/11/2011 - FRANCE - 59 - HAZEBROUCK**
A01.47 - Élevage de volailles
 A 22h30, un incendie se déclare dans un poulailler. Les locaux étaient en phase de chauffage, à l'aide de radiants à gaz, préalablement à l'arrivée des animaux. L'exploitant appelle les pompiers qui protègent une citerne à gaz située à proximité du poulailler et éteignent le feu. Le bâtiment est totalement détruit. Aucune conséquence humaine ou environnementale n'est constatée. L'exploitant souhaite reconstruire le poulailler en l'équipant d'un chauffage soufflant installé à l'extérieur du bâtiment.
-  **N°41010 - 27/09/2011 - FRANCE - 32 - EAUZE**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 19 h dans un bâtiment d'élevage de canards de 400 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances. Le bâtiment est détruit, 1 100 canards sont tués et 1 employé est en chômage technique.
-  **N°40934 - 13/09/2011 - FRANCE - 65 - ARGELES**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu et une explosion ravagent à 8 h un bâtiment d'élevage avicole de 212 m² chauffé au gaz par des radiants et des lampes chauffantes. L'accès au site est difficile. En présence d'amiante dans les matériaux de construction, les pompiers équipés d'ARI éteignent l'incendie avec 1 lance à eau. Le bâtiment est détruit et les 4 500 poussins sont tués. L'exploitant est en chômage technique. Le sinistre est imputable au chauffage ou à l'installation électrique.
-  **N°40900 - 08/09/2011 - FRANCE - 32 - DUFFORT**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 17h30 dans un bâtiment d'élevage de canards de 400 m². Le bâtiment est détruit et 1 500 palmipèdes meurent.
-  **N°40670 - 30/07/2011 - FRANCE - 32 - SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC**
A01.47 - Élevage de volailles
 Vers 11h15, une fuite sur une cuve de 900 m³ de lisier pollue le sol et un ruisseau. Les pompiers installent un barrage et creusent une rétention à la pelle mécanique. La préfecture, la DDT, la gendarmerie et le maire sont informés.
-  **N°39818 - 15/02/2011 - FRANCE - 28 - MEZIERES-EN-DROUAIS**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare vers 13h30 dans un poulailler de 500 m² abritant 1 800 poulets et 1 400 canards ; la fumée est visible à des kilomètres à la ronde. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 2 lances après 3 h d'intervention. Le bâtiment est détruit et tous les animaux sont tués ; un employé est en chômage technique. Une société d'équarrissage prend en charge les animaux morts. Un dysfonctionnement d'un appareil de chauffage radiant au gaz aurait provoqué l'embrasement des matériaux d'isolation du bâtiment et l'intoxication des volailles.
-  **N°39726 - 02/02/2011 - FRANCE - 22 - MERLEAC**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 22h15 dans un poulailler de 1 900 m² accueillant 50 000 poules pondeuses. Les pompiers éteignent l'incendie avec 4 lances à eau à 0h45, l'ensemble des volailles est tué. Le bâtiment avait été mis en service 1 semaine auparavant et disposait de systèmes de sécurité avancé, notamment pour les parties susceptibles de provoquer un incendie.
-  **N°39639 - 21/01/2011 - FRANCE - 21 - SAULIEU**
A01.47 - Élevage de volailles
 Un feu se déclare à 17h30 dans un poulailler vide de 1 200 m². Les secours attaquent les flammes, attisées par le vent, avec 2 lances à eau et protègent une cuve de gaz de 4 000 l avec une 3ème. Le feu est éteint à 20 h, le bâtiment est détruit. La gendarmerie et un élu se sont rendus sur place.

    □□□□□□ **N°39600 - 12/01/2011 - FRANCE - 36 - POULIGNY-NOTRE-DAME**

A01.47 - Élevage de volailles

Un incendie se déclare à 18h30 dans les parois d'isolation d'un poulailler de 1 000 m² chauffé au gaz. Le local est enfumé et les pompiers ont des difficultés pour trouver l'origine du feu. Ils protègent une étable contenant 100 vaches située à 15 m ainsi qu'un bâtiment abritant de la paille. Les secours éteignent les flammes à 22 h, les 19 000 poussins sont morts asphyxiés par la fumée. Les secours quittent les lieux à 23h30. L'élevage avait été victime d'un incendie en 2008 lors de la mise en chauffe avant d'accueillir des poussins. La gendarmerie effectue une enquête.

    □□□□□□ **N°39568 - 04/01/2011 - FRANCE - 44 - LA ROUXIERE**

A01.47 - Élevage de volailles

Un feu se déclare vers 14h30 dans un bâtiment agricole de 1 200 m² abritant des canards en gavage et du matériel. Un quarantaine de pompiers intervient. Le bâtiment est détruit, 906 animaux sont tués, 50 t de paille, de l'engrais et 2 tracteurs sont brûlés. Selon l'exploitant, un problème électrique serait à l'origine du sinistre.